ORGANISATION SÉJOURS DE VACANCES ÉTÉ 2026

DÉTAIL DE L'OFFRE

LOT N°

« Petits débrouillards en forêt»

6-12 ans









Sommaire

P3-P4 Hébergement
P5 Repas
P6-P9 Activités
P10 Démarche environnementale
P11 Encadrement
P12 Gestion sanitaire
P13 Transport
P14 Communication

Durée et dates du séjour

10 jours

Du 6 au 15 juillet & Du 17 au 26 août

Gréoulou, un village équestre familial qui accueille depuis 30 ans des enfants en vacances. Perché sur les hauteurs de Lavelanet, en plein cœur de l'Ariège, les enfants sont chez eux !
Fini l'histoire du Petit Poucet perdu et errant dans les bois à la recherche de miettes de pain. Nous apprendrons à vos enfants à se débrouiller dans la nature avec tout ce qu'elle peut offrir, nous en ferons de vrais trappeurs écologistes qui vous épateront par les nombreux savoir-faire acquis durant leur inoubliable séjour ariégeois.





Centre de vacances de
Greoulou
09300 Lavelanet

SDJES : N° local 009281065



Le lieux

A près de 750 mètres d'altitude, sur les contreforts des Pyrénées ariégeoises, le Hameau de Gréoulou offre un cadre
De vie exceptionnel. Il est situé à 30 km de Foix et 120 km de Toulouse
Notre structure est un village équestre familial qui accueille depuis 30 ans des enfants en vacances. L'hébergement se fait dans un hameau pyrénéen comptant une quinzaine de maisons en pierres. Le domaine de 120 hectares offre prairies, forêts et sentiers pour pratiquer l'unique raison d'être de Gréoulou : l'équitation !
Outre les grands espaces et les bosquets, le hameau compte aussi une piscine, un terrain de volley et de badminton, les écuries, un manège couvert et son aire naturelle de camping.
Les pompiers se trouvent à 10 minutes ,le Médecin à 8 minutes ,et l'hôpital à 35 minutes , tout commerces à 10 minutes

L'hébergement

Les enfants seront logés sous tentes collectives de 4 places et dans les cabanes qu'ils construiront (quand le temps le permettra). Douches solaires et toilettes sèches sur site.
Possibilité de se servir quotidiennement des sanitaires qui se trouvent à environ 100 m du camp.

Quatre personnes sont en permanence sur les sites pour accomplir toutes les tâches ménagères et de lingerie.
Des lessives sont assurées 1 fois par semaine.

























Repas

Les repas sont élaborés sur notre centre de vacances dans un souci de qualité en respectant les règles d'hygiène et de sécurité. La préparation est assurée par notre cuisinier . Celui ci veille à l'équilibre, à la qualité ainsi qu'à la variété alimentaire.

Les colonies de vacances, c'est l'occasion idéale de sensibiliser les plus jeunes à un mode d'alimentation plus respectueux de l'environnement, plus durable , nous privilégions les produits frais, locaux, et français.

Aussi, nous proposons autant que possible des produits bio pendant le séjour

Dans une démarche éducative et pédagogique sur l'importance d'une alimentation saine et équilibrée, les animateurs partagent les repas avec les enfants. Un joli moment de convivialité et de complicité même si, bien sûr, cela ne les dispense pas de veiller à ce que les enfants s'alimentent correctement.

Aucun enfant ne sera forcé à terminer son assiette, mais chacun sera encouragé à goûter tous les plats.

Il sera fourni quatre repas par jour : petit-déjeuner, déjeuner, goûter et dîner. Les enfants prennent leurs repas à l'intérieur ou dehors selon le temps et sont servis à table.

Nous proposons un repas de substitution aux enfants souffrant d'allergies d'intolérances ou ne mangeant pas de porc. Pour ce faire, il suffit simplement de nous l'indiquer via la fiche sanitaire lors de l'inscription. Nous avons l'habitude de faire face à différents cas d'intolérances et allergies alimentaires.

L'allergie ou la spécificité alimentaire ne doit jamais constituer un frein à l'inscription à une colonie de vacances, la plupart des choses sont envisageables. Il convient juste de l'anticiper en nous informant.

En revanche aucun autre régime particulier, quelle qu'en soit l'origine (Carême, Ramadan, aliments cacher ou halal etc …) ne peut être pris en compte.







LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
DÉJEUNERS						
Salade verte 60 gr Croque burger (steak 100 gr sauce tomate et gruyère au four 10 gr) Pomme de terre 200gr Fromage 20gr Glace 100 gr	Salade de tomates 100 gr Poulet rôti 150 gr Jardinière de légumes 120gr Fromage 20 gr Crème dessert 125gr	Concombre à la crème 100 gr Haricots verts 120 gr Cordon bleu de dinde 120 gr Fromage 20 gr Gaufres chantilly 80 gr	Pastèque 150 gr Steak haché 120 gr Petits pois carottes 120 gr Fromage 20 gr Tarte abricot maison 80 gr	Salade d'endives 100 gr Poisson à la bordelaise 120 gr Courgettes 120 gr Fromage 20 gr Yaourt 125 gr	Salade verte 60 gr Escalope à la crème champignon 120 gr Riz 180 gr Fromage 20 gr Fruit frais 1	Salade de lentilles 100 gr Cuisse de poulet 150 gr ratatouille 120 gr Fromage 20 gr Tarte au pommes 80 gr
DÎNERS						
Betterave vinaigrette 100 gr Farfadelle au beurre 100 gr jambon 120 gr Fromage 20 gr Eclair au chocolat 90 gr	Assortiment de Crudités 100 gr Coucous 250 gr Fromage 20 gr Fruits frais 1	Melon 150 gr Hachis parmentier maison 250 gr Fromage 20 gr Mousse au chocolat 85 gr	Carottes Râpées 120 gr Salade composé 120 gr Croque monsieur 130 gr Fromage 20 gr Compote de pommes 125 gr	Buffet de crudités 100 gr Pizza maison 120 gr Taboulé 120 gr Fromage 20 gr Gâteau chocolat maison 80 gr	Feuilleté fromage 110 gr Tomates à la provençale 100 gr Boulette de soja 130 gr Fromage 20 gr Iles flottantes 100 gr	Œufs mimosa 1 œuf Lasagne de bœuf 250 gr Fromage 20 gr Salade de fruits 125 gr

pique-nique type: taboulé, poulet froid, chips, fromage et compotes individuelles
Petit déjeuner: pain (80 gr), confiture ou miel ou pate à tartiner (30 gr) , beurre (16 gr) lait (250 ml)
les goûters changent tous les jours et sont servis avec des fruits à volonté comme pour le petit- déjeuner

Nos objectifs et principes éducatifs

Apprendre, découvrir, rencontrer et échanger ailleurs, ensemble et autrement

-La construction de l'enfant, où la vie collective en centre de vacances joue un rôle important dans cette phase.
-Le vivre ensemble: tolérance, respect et écoute, notion de citoyenneté et de laïcité.
-La sensibilisation des enfants au respect de l'environnement.
-Laisser la place à l'imaginaire.
-Leur apprendre à jouer ensemble, en acceptant la défaite .

Activités (à titre indicatif, les animateurs piocheront dans ces activités selon l'envie des enfants)

EN CE QUI CONCERNE LA FLORE
Apprendre à reconnaître les plantes, à Collecter et à déguster les plantes sauvages comestibles (sirops, confitures, limonades) . Initiation aux plantes médicinales (plantain, l'achillée, ronce) avec confection d'huiles, de baume, d'infusion.

EN CE QUI CONCERNE LA FAUNE
Initiation aux techniques d'affût, construction d'affût et observation. Recherche et identification d'empreintes.
Fabrication de pièges à empreintes et moulages. Initiation à la topographie, cartographie et boussole.
Prélèvement, observation et identification d'insectes et construction d'un vivarium.

TECHNIQUE DE SURVIE ET AUTRES TECHNIQUES UTILES
Fabrication de cadrans solaires. Système de récupération, décantation et distillation d'eau. **Construction de cabanes**.
Technique d'allumage de feu.

VEILLEES SPECIFIQUES AU SEJOUR
Astronomie, affût et toutes les veillées comme musique et chants autour du feu avec grillades, Contes et légendes

SANS OUBLIER:

- **1 séance de grimp'arbre**
- **Baignade à la piscine**
- **Jeux divers, viellées, etc …**

Organisation d'une journée type

Un réveil et petit déjeuner échelonné sont privilégiés par nos équipes, afin que chacun se réveille et se prépare à son rythme. Lorsque les derniers déjeunent, les autres se préparent, rangent leur chambre ou jouent tranquillement.

Rythme de vie enfant								
Petit déjeuner	Activités	Repas	Temps calme	Activités et gouter	Temps personnel et douche	repas	veillée	coucher

Ces horaires sont donnés à titre indicatifs, ils sont variables en fonction de la fatigue des enfants, de la météo.
Lors de la journée dédiée aux projets d'enfants, il est possible de faire une « grasse matinée » et le rythme est moins soutenu.
Nos équipes ont a cœur de proposer des jeux de toutes sortes (d'expression, de coopération, activités de pleine nature…) qu'ils adaptent aux rythmes et aux besoins des enfants.

Activités nature

Nos animateurs sont titulaires de diplômes en rapport avec le milieux naturel (BTSA Gestion et protection de la nature, BPJEPS éducation à l'environnement par exemple. Ils vont proposer divers ateliers aux enfants afin de contenter au maximum leurs attentes (certains étants plus attirés par la faune , d'autres par la flore)

Les séances durent 3 heures (le matin et l'après midi) elles se déroulent de la sorte :

-Préparation du matériel, en fonction de l'activité choisi les enfants récupèrent auprès de l'animateur référent le matériel adéquat.

-Préparation de la séance : les animateurs présentent le déroulement de la séance aux enfants

-Pratique **3 heures d'atelier** de pleine nature selon l'atelier choisi les enfants vont aborder le thème de la flore ou de la faune, technique de survie , construction de cabanes ….

-Bilan de la séance : avec les enfants : bilan oral afin d'expliquer ses émotions et ses impressions sur la pratique de l'activité

-Rangement du matériel : les animateurs supervisent le rangement du matériel

La durée de la séance permet de maintenir un investissement maximum des enfants sans qu'ils ne se lassent ou qu'ils soient déçus d'un temps de pratique trop court.

Objectifs de la séance:

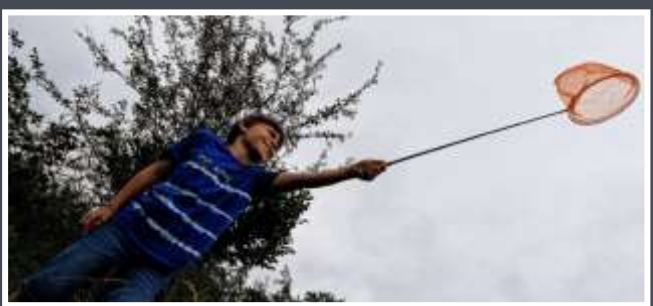
Les animations proposées sont basées sur des méthodes de pédagogie active qui mêlent les approches scientifiques sensorielles et artistiques de façon ludique. Les enfants découvrent le petit matériel spécifique à l'étude de la nature. Les animations mêlent ainsi la recherche, l'observation, la réflexion et l'écoute. Elles favorisent l'autonomie, la motivation, l'exploration, la création et l'interdisciplinarité.

Objectifs :

- acquérir des connaissances sur les milieux naturels.
- s'approprier des moyens et des méthodes d'approches diversifiées.
- acquérir de nouvelles attitudes vis-à-vis de la nature.
- être réceptif aux manifestations de la nature et s'épanouir dans son environnement.
- éduquer à la citoyenneté







Grimp arbre

Les éducateurs de grimpe d'arbres sont titulaires du Certificat de qualification professionnelle (CQP) « éducateur de grimpe d'arbre » et possèdent une carte professionnelle d'éducateur sportif

La séance dure 2h30 elle se déroule de la sorte :

-Habillage, préparation du matériel de grimpe.
-Préparation de la séance : les éducateurs présentent le déroulement de la séance aux enfants
-Pratique : les éducateurs donnent les consignes , mettre le baudrier ,se déplacer sur une branche,s'auto assurer, réaliser les nœuds, descendre sans tenir la corde assis dans le baudrier…
-Bilan de la séance : avec les enfants : bilan oral afin d'expliquer ses émotions et ses impressions sur la pratique de l'activité
-Rangement du matériel : les moniteurs supervise le rangement du matériel
- Rhabillage

La grimpe d'arbres allie approches sportives, éducatives et ludiques pour vivre une véritable immersion nature, au cœur d'un ou plusieurs arbres. Elle se pratique sur un support vivant : l'arbre. Elle consiste à découvrir le milieu arboré par le haut , à grimper et à sa déplacer dans les arbres à l'aide des branches et de techniques de cordes spécifiques. Elle permet d'évoluer dans les 3 dimensions de l'arbre et de découvrir ces milieux riches en biodiversité à préserver

Objectifs de la séance:
Pendant l'activité, les participants sont sensibilisés au respect de la nature, des autres et de soi-même.
Chacun peut développer et renforcer les aspect suivants : capacités psychologiques (surmonter ses appréhensions, gérer ses émotions, confiance en soi et en l'autre, se dépasser), capacités mentales et intellectuelles (démarches d'observation et scientifiques, anticipation, représentation, motivation), prise de responsabilité et sécurité (autonomie, assurer sa propre sécurité et celles de ses partenaires) et capacités motrices et physiques (agilité, équilibre, coordination, dissociation, résistance).
L'amélioration de ces points est facilitée par l'entraide et la solidarité tout au long de l'activité. Des connaissances sur le patrimoine naturel et culturel sont apportées au cours de l'activité, ainsi que sur la biologie des arbres, l'écologie de la forêt et de ses habitants (espèces animales et végétales, utilisation humaine)

L'activité se déroule sur le centre de vacances dans notre forêt de 120 hectares









Dans sa démarche de gestion environnementale l'association Evasion Vacances Aventure acte vers une réflexion sur les impacts qu'entraînent ses activités sur ses relations avec les salariés, les clients, ses partenaires et l'environnement de manière globale (changement climatique, eau, énergie, biodiversité, pollutions, etc.).

En définitive, le but est de trouver un juste équilibre entre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux du centre d'accueil. Dans ce cadre, un centre de vacances proposant des offres axées sur des séjours balnéaires, ou encore des séjours thématiques "karting" peut tout à fait établir une démarche développement durable au même titre qu'une colonie de vacances spécialiste des séjours nature.

En accord avec l'UNAT notre démarche de développement durable reposant sur 8 critères :

1 S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de la gestion environnementale de son activité
Exemple : réduction de sa consommation d'énergie, d'eau, de déchets, etc.

2. Promouvoir une politique de ressources humaines responsable ;
Exemple : en favorisant l'amélioration des conditions de travail, et l'amélioration de la professionnalisation des salariés permanents ou saisonniers;

3. Élaboration d'animations ludiques favorisant la sensibilisation des enfants à l'environnement;
Exemple : jeux de pistes éducatifs sur l'environnement sous forme d'une chasse au trésor

4. Mobiliser des partenaires (fournisseurs, élus locaux, etc.) engagés sur le développement durable;
Exemple : Mise en place d'une charte interne, fournisseurs labélisés, lettres d'information destinées aux élus locaux sur les engagements pris par la structure, etc.

5. Renforcer la collaboration entre les acteurs locaux, en favorisant en particulier la main d'œuvre locale et le circuit court;
Exemple : partenariat avec les écoles locales pour les stagiaires et le recrutement des employés.

6. Favoriser la mise en place d'une politique d'achats responsables encourageant une consommation responsable
Exemple : produits biologiques et issus de producteurs locaux

7. Intégrer les préconisations environnementales dans les travaux de rénovation des centres de vacances
Exemple : favoriser l'éco-construction et l'isolement thermique de haute qualité

8. Favoriser une gouvernance durable en impliquant le plus possible les parties prenantes de nos structure dans la prise de décision



Encadrement

Une équipe par séjour composé de 24 enfants:

- 1 directeur diplômé du BAFD
- 1 animateur diplômé BAFA pour 8 enfants (dont 1 assistant sanitaire titulaire du PSC1)

Toutes les activités spécialisées sont encadrées par des professionnels diplômés d'Etat et titulaire d'une carte professionnelle et les animateurs d'EVA sont toujours présents avec les enfants pendant l'activité.
Sur chaque séjour 1 animateur titulaire du PSC1 sera en charge du suivi sanitaire du séjour , aussi lorsque cela est nécessaire un animateur titulaire du BSB (brevet du surveillant de baignade) sera présent.
Tout le personnel est diplômé en accord avec la législation de la SDJES (ex DDCSPP).
Nos équipes sont avant tout présentes pour assurer la sécurité physique et affective des enfants, pour susciter en eux l'envie de découvrir de nouvelles disciplines, un nouvel environnement et d'expérimenter la vie en collectivité.

LES DIRECTEURS (trices) :

Tous nos directeurs sont diplômés et expérimentés. La plus part d'entre eux travaillent avec EVA
depuis plusieurs années.
L embauche des nouveaux directeur se fait à la suite d'un entretien d 'embauche. Celui-ci est conduit par 2 permanents de l'association
Un temps de préparation correspondant à au moins 15 % de la durée effective des séjours est rétribué aux directeurs afin de leur permettre d'effectuer les différentes démarches inhérentes à la bonne préparation de leur séjour : repérages, réunion avec tous les directeurs, réunion d'équipe, rédaction du projet pédagogique…
Tout cela est fait en collaboration avec le coordinateur d'EVA



LES ANIMATEURS (trices) :

Les animateurs sont recrutés très en amont du séjour par les directeurs en collaboration avec les permanents d'EVA, selon les critères déterminés par la SDJES (ex DDCSPP) et par le conseil d'administration.
La plus part d'entre eux travaillent avec EVA depuis plusieurs années.

Les conditions minimum de recrutement sont :

- 50 % de brevetés BAFA
- 30 % de stagiaire BAFA
- 20 % non diplômé
- 22 ans minimum pour les animateurs encadrant les camps d'adolescents

Tous les animateurs signent leur contrat en présence d'un permanent, qui leur présente le projet éducatif, le règlement intérieur et reprécisent avec l'ensemble de l'équipe nos exigences quant au bon déroulement des séjours.

Le taux d'encadrement moyen des séjours d'EVA est d'un animateur pour 8 enfants. Il ne peut en aucun cas être inférieur à

- 1 pour 5, directeur non compris pour les enfants de 6 ans et moins
- 1 pour 8, directeur non compris pour les enfants de 6 à 12 ans.
- 1 pour 12, directeur non compris pour les enfants de 12 à 17 ans.

Gestion Sanitaire

Avant le séjour

Dés réception de la fiche sanitaire dûment remplie par les parents, les responsables de séjour en prennent connaissance, y relève et répertorient toutes les informations d'ordre médical et en informent leur Assistant sanitaire qui prendra en charge les soins des enfants.

Pendant le séjour

Les soins ponctuels sont assurés par l'Assistant Sanitaire, sous la supervision du directeur. Il a pour fonction de suivre la prise des traitements médicaux et de soigner les petits bobos. En aucun cas il n'est habilité à s'improviser infirmier ou médecin

Si un enfant présente des symptômes de maladie ou en cas de doute sur son état de santé, il sera conduit systématiquement chez le médecin ou à l'hôpital par l'assistant sanitaire ou le responsable du séjour.

Après cette visite, le directeur se charge de prendre contact avec les parents directement ou avec la collectivité afin de les avertir de ce qui a été acté par le médecin. L'assistant sanitaire se charge ensuite au quotidien du suivi de la prescription du médicale.

Chaque soin et observations d'ordre sanitaire sont consignés dans le registre d'infirmerie. Celui- ci est contrôlé et signé quotidiennement par le directeur du séjour.

Si l'état de santé d'un enfant nécessite un rapatriement sanitaire, l'organisation et la prise en charge sont mis en œuvre avec notre assurance rapatriement (Inter Mutuelle Assistance)

Après le séjour

Au retour du séjour, une photocopie de l'ordonnance sera remise avec les médicaments dans la valise pour une suite éventuelle des traitements par la famille

Les frais médicaux et médicaments ont été avancés par le directeur (sauf cas de CMU ou autre sur présentation d'un justificatif). L'association facturera ensuite à la collectivité ou à la famille les frais médicaux remboursables (avec tous les justificatifs nécessaires).



Transport

Le prix proposé comprend la prestation de transport suivante :

- Nous assurons des convoyages au départ de nombreuses villes de province (voir notre site internet)
- Le voyage aller-retour en train jusqu'à Toulouse
- Le transfert aller-retour en car privé entre Toulouse et le centre

Les animateurs et animatrices sont présents auprès des enfants tout au long du trajet, leur offrant un accueil de qualité, leur proposant des jeux calmes ou de la lecture. Ils sont là pour répondre à toutes les questions que les enfants se posent, pour leur décrire le séjour et le centre, pour veiller à ce que tout se passe bien. Ils gèrent les allers-retours aux toilettes, les maux de transport, l'organisation du pique-nique et font participer les jeunes afin que le voyage même soit un prélude agréable au séjour.

Le taux d'encadrement lors des transport est en accord avec la législation de la SDJES (ex DDCSPP).
les convocation de voyage précisant les dates, l'horaire et le lieu de départ, seront envoyé au cour du mois précédent le début du séjour.
Sur simple demande les noms et les numéros de téléphone des personnes qui accompagneront les enfants pourra être donner quelques jours avant le départ

Les parents qui le souhaitent pourront amener leur enfant directement sur le lieu de la colonie de vacances

Des animateurs portant une casquette rouge « EVA » accueilleront et prendront en charge les enfants jusqu'au lieu du séjour, durant le séjour et lors du trajet retour
C'est l'occasion pour les responsables de faire connaissance avec les encadrants

À l'aller, selon l'horaire et le lieu de départ un repas pourra être demandé .
Au retour, nous nous chargerons du repas .

Tous nos centres de vacances en France ont été implantés de manière à maximiser les activités sur place ou directement accessibles à pied

Si un déplacement plus long est indispensable, nous nous appuyons sur le professionnalisme de spécialistes du transport.

Le directeur dispose d'une voiture en cas de besoin sur le centre.







Un permanent de l'association EVA prend en charge le suivi d'un séjour, il est l'interlocuteur privilégié de nos partenaires de la préparation jusqu'au bilan du séjour.

Une réunion est animée par l'association pour la présentation des séjours. Les parents, les jeunes et les responsables y sont cordialement invités.

Des vidéos de présentation seront aussi disponibles sur YouTube , elles reprennent les différents aspects des colonies de vacances (transport, gestion sanitaire, préparation …)

Le directeur fait ensuite parvenir à chaque famille un courrier qui lui permet de présenter de son équipe, le déroulement du séjour et de rappeler quelques informations et consignes importantes.

Pendant le séjour, plusieurs moyens de communications sont possibles:

▪ Les échanges de courrier entre les enfants à leur famille sont privilégiés par rapport aux moyens entrainants une immédiateté de la communication. Nos équipes invitent les enfants à écrire au minimum une fois par semaine à leur famille.

▪ Notre directeur ou directrice mettra à disposition son téléphone portable dans la limite du raisonnable pour permettre aux enfants d'appeler leurs parents (souvent aux heures du temps calme) ceci ne sera mis en place qu' à la demande des enfants et non à celle des parents.
Pour la tranche d'âge 06-12 ans les téléphones portable ne sont pas tolérés. Sur le centre
Pour les parents : Le numéro de téléphone fixe de l'association ouvert 5 jours sur 7 de 9h à 17h

▪ Un blog sera mis en place pendant le séjour pour donner des nouvelles du groupe (texte + photos) tous les deux jours
▪ Pour les collectivités le numéro de portable direct du permanent de l'association disponible 7j/7 et 24h/24h
En cas de soucis particulier avec un jeune, le directeur ou la directrice du séjour se mettent en contact directement avec la famille ou avec les partenaires.

D'autre part, le coordinateur du séjour d'EVA est joignable par téléphone avant, pendant et après le séjour en cas de besoin.

Après le séjour, les permanents de l'association se rendent disponibles pour un bilan de séjour auprès des partenaires.



